

# **PROCÈS-VERBAL**

## **de la réunion du Conseil Municipal**

**Lundi 07 décembre 2020 à 20h**  
**Maison Commune, 55 rue Principale**

Par convocations individuelles adressées le 02 décembre 2020 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal a été invité à se réunir en séance ordinaire le 07 décembre 2020. M. le Maire propose de rajouter un point concernant le programme de travaux en forêt communale pour l'année 2021, proposition acceptée à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 02 novembre 2020
2. Communications du Maire
3. Rapport de commissions
4. Finances : décision modificative n°2
5. Finances : demande de subvention
6. Voirie : rétrocession de voiries de lotissements
7. Urbanisme : acquisition d'une parcelle
8. Forêt communale : programme de travaux pour l'année 2021
9. Affaires de personnel : prime de Noël de l'apprentie petite enfance
10. Rapport annuel 2019 SDEA assainissement
11. Rapport annuel 2019 SDEA eau
12. Points divers

L'an deux mil vingt, le lundi sept décembre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire, dans la salle du Conseil Municipal, à la Maison Commune, 55 rue Principale.

#### **Etaient présents :**

M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, Mme Paola DI MICHELE, M. Thibaut DORSCHNER, Mme Agnès GUILLAUME, M. Claude KERN, M. Maxime KERN, Mme Sabrina KIMMICH, M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, Mme Joan MAAGER, Mme Carole METZ, Mme Emmanuelle PARISSE, M. Philippe SCHILLING, M. Alain VOLTZENLOGEL.

#### **Absents excusés avec pouvoir**

- M. Julien ANCKLY, pouvoir à M. Maxime KERN
- Mme Géraldine FURST, pouvoir à Mme Fabienne ANTHONY
- Mme Agnès GUILLAUME, pouvoir à Mme Michèle NAVE
- M. François LAEUFER, pouvoir à Mme Carole METZ

M. le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents pour cette réunion. Il informe le Conseil Municipal du décès de M. Alphonse SCHAUINGER, ancien conseiller municipal de 1977 à 1983. Mme Paola DI MICHELE est nommée secrétaire de séance.

#### **1) Approbation du procès-verbal de la séance du 02 novembre 2020**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 02 novembre 2020.

## 2) Communications du Maire

### Agenda

<b>Mardi 03 novembre</b>	17h	Signature de l'acte de vente du terrain près des ateliers municipaux
<b>Mardi 10 novembre</b>	17h	Réunion avec R-GDS (compteurs communicants)
	19h	Commission Environnement et Développement Durable (visio)
<b>Mercredi 11 novembre</b>	11h	Commémoration de l'Armistice au Monument aux Morts
<b>Vendredi 13 novembre</b>	16h	Réunion avec un expert (procédure de péril)
<b>Lundi 16 novembre</b>	18h	Commission des finances CCBZ
	20h	Projet de territoire / Première étape élaboration plan action
<b>Mardi 17 novembre</b>	20h	Conseil Communautaire à Weitbruch
<b>Jeudi 19 novembre</b>	18h	Conseil d'école maternelle (en visio)
<b>Mercredi 25 novembre</b>	14h	Réunion avec la CCBZ pour l'aménagement de la rue du Stade
	18h	Amicale des maires à Brumath (AG statutaire Association des Maires du Bas-Rhin)
<b>Vendredi 27 novembre</b>	17h	Illumination des décorations de Noël
<b>Lundi 30 novembre</b>	19h	Réunion avec M. Burg (bail lot de chasse)
<b>Mercredi 02 décembre</b>	17h	Réunion avec le Défenseur des Droits
	19h	Commission des finances CCBZ
<b>Jeudi 03 décembre</b>	18h30	Commission Communication
<b>Vendredi 04 décembre</b>	10h30	Réunion avec l'EPF Alsace
	11h	Réunion avec le Consistoire de Brumath (échange de terrain)
<b>Lundi 07 décembre</b>	19h15	Commission des Finances
	20h	Conseil Municipal

### DIA

La Commune de Gries n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les biens suivants :

<b>Section 5 n° 78/25</b>	Rue du Stade	Surface : 1a 55ca	Prix : 175 000 €
<b>Section 4 n° 185/35</b>	15, rue du Stade	Surface : 4a 32ca	Prix : 3 500 €
<b>Section 4 n° 184/35</b>	15, rue du Stade	Surface : 4a 31ca	Prix : 3 500 €
<b>Section 16 n° 532/37</b>	4A, rue du Traineau	Surface : 0a 71ca	Prix : 355 €
<b>Section 6 n° 175/0063 ; 173/0062 ; 179/0065 ; 181/0066 ; 261/0064 ; 262/0064 ; 246/62 ; 249/63</b>	66A rue de Bischwiller	Surface : 65 a 69 ca	Prix : 305 000 €
<b>Section 21 n° 75/31</b>	9, rue des Pins	Surface : 7a 00ca	Prix : 280 000 €

## 3) Rapports de commission

Quelques commissions municipales se sont réunies depuis le 02 novembre dernier, les compte-rendu ont été envoyés aux conseillers municipaux avant la séance.

- **Commission Environnement et Développement durable** le 10 novembre (en visio)  
Points importants : travaux de priorisation, grands projets d'aménagement au niveau de la commune.
- **Commission « Communication »** le 03 décembre  
Points importants : préparation de Gries Infos de décembre, application City All (information des habitants).
- **Commission « Finances »** le 07 décembre  
Points importants : points du Conseil Municipal.

Le **CONSEIL MUNICIPAL** prend acte de ces rapports.

#### 4. Décision Modificative n°2 du Budget 2020

M. le Maire Eric HOFFSTETTER soumet à l'assemblée une proposition modificative du Budget Primitif 2020 avec des ajustements de crédits en section de fonctionnement et d'investissement.

<b>DÉPENSES</b>		<b>DM 2</b>	<b>RECETTES</b>		<b>DM 2</b>
<b><u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u></b>					
1641 Emprunts		-3 000,00			
2041511 Reversement redevance de concession ES à CCBZ		150,00	10226 Taxes d'aménagement		2 614,30
20421 Subvention d'équipement biens mobiliers		-1 000,00	4542 Travaux effectués d'office pour le compte de tiers		2 500,00
20422 Subvention d'équipement bâtiments et installations		-5 000,00	(mise en péril)		
2111 Achat de terrain chemin de Haguenau		-935,70			
21318 Travaux bâtiments publics		5 000,00			
2183 Matériel de bureau et matériel informatique		2 500,00			
2184 Achat de mobilier		1 000,00			
2188 Achat de matériel		5 000,00			
2313 Construction d'un abri pour école maternelle		-600,00			
2184 Création d'une structure périscolaire 3-6 ans		-4 000,00			
2313 Création d'une structure périscolaire 3-6 ans		20 000,00			
2138 - 070 Réaménagement de la mairie (maitrise d'œuvre)		-1 500,00			
2313 - 070 Réaménagement de la mairie (travaux)		-15 000,00			
4541 Travaux effectués d'office pour le compte de tiers (mise en péril)		2 500,00			
<b>TOTAL .....</b>		<b>5 114,30</b>	<b>TOTAL .....</b>		<b>5 114,30</b>
<b><u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u></b>					
60611 Eau et assainissement		4 000,00	6419 Remboursement sur rémunération du personnel		1 500,00
60633 Fournitures de voirie		500,00	70323 Redevance d'occupation du domaine public		3 200,00
6068 Autres matières et fournitures		2 000,00	70878 Produits des services par d'autres redevables		348,65
615232 Entretien et réparation des réseaux		3 000,00	73114 IFER		228,00
61558 Entretien et réparation autres biens mobiliers		1 000,00	7318 Autres impôts locaux		1 473,00
6184 Versement à des organismes de formation		500,00	74832 Etat - Fonds départemental péréquation TP		500,00
62878 Redevance à d'autres organismes		200,00	74835 Etat - Compensation exonération taxe d'habitation		8 335,00
6411 Personnel titulaire		4 000,00	7711 Pénalités reçues		3 500,00
6455 Cotisation pour assurance du personnel		2 000,00	7788 Produits exceptionnels divers		3 115,35
6475 Médecine du travail		500,00			
6531 Indemnités des élus		4 000,00			
6533 Cotisations de retraite des élus		500,00			
<b>TOTAL .....</b>		<b>22 200,00</b>	<b>TOTAL .....</b>		<b>22 200,00</b>

*Vu la proposition de la Commission des Finances du 07 décembre 2020  
Entendues les explications de M. le Maire Eric HOFFSTETTER*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **VOTER** la décision modificative n° 2 du budget primitif 2020 telle que détaillée dans le tableau ci-avant
- **DONNER** délégation au Maire ou à défaut à son délégué à l'effet de notifier au Préfet et au comptable public l'ensemble des pièces dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur

## **5. Demande de subvention DSIL auprès de l'Etat pour la transformation de locaux à l'école maternelle**

La commune envisage de poursuivre la réalisation à l'été 2021 des travaux d'aménagement à l'étage de l'école maternelle (salle multi-activités, salles de classe). Le cout global prévisionnel du projet est de 157 365 € HT. La commune sollicite l'attribution d'une subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) à hauteur de 40%, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

- ETAT (DSIL 40%) : 62 946 €
- Commune de Gries : 94 419 €

*Vu l'avis favorable de la Commission des finances du 7 décembre 2020,  
Entendues les explications de M. le Maire Eric HOFFSTETTER*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des membres présents,

- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter une subvention auprès de l'État, au titre de la DSIL 2021, d'un montant de 62 946 €
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce projet.

## **6. Rétrocession de la voirie des lotissements « Les Vergers », « Les Champs 1 et 2 »**

Les diverses opérations de lotissement étant achevées à l'heure actuelle, M. le maire informe l'assemblée qu'il y a lieu d'intégrer dans le dans le domaine public viaire de la commune de Gries, les diverses voiries des lotissements « Les Vergers », « Champs I » et « Champs II ».

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu le Code de l'Urbanisme,*

*Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 17/11/2020*

*Entendues les explications de Monsieur le Maire Eric HOFFSTETTER*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **D'APPROUVER** la rétrocession à titre gratuit de la voirie des lotissements ci-dessous à la commune de Gries cadastrée comme suit :

### **LOTISSEMENT « LES VERGERS »**

<b>SECTION</b>	<b>PARCELLES</b>	<b>SURFACE</b>	<b>LIEUDIT</b>
11	637	26,10 ares	Tiefe Wasserlaenge
11	638	1,55 are	Tiefe Wasserlaenge
11	639	1,22 are	Tiefe Wasserlaenge

### **LOTISSEMENT « LES CHAMPS I »**

<b>SECTION</b>	<b>PARCELLES</b>	<b>SURFACE</b>	<b>LIEUDIT</b>
10	137	0,69 are	Vogtgarten
10	139	0,44 are	Rue des Champs
10	141	0,40 are	Vogtgarten
10	143	0,09 are	Vogtgarten
10	159	10,72 ares	Vogtgarten

## LOTISSEMENT « LES CHAMPS II »

SECTION	PARCELLES	SURFACE	LIEUDIT
42	538	0,12 are	Im Talloch
42	540	0,13 are	Im Talloch
42	938	4,14 ares	Im Talloch
42	939	2,16 ares	Brendel
42	977	25,33 ares	Brendel

- **DE CHARGER** le Maire de signer les actes y relatifs qui seront confiés à une étude notariale.
- **DE DECIDER** le classement des rues suivantes dans le domaine public pour une longueur totale de **1 046m.**
  - o Rue des Vergers : 430 m
  - o Rue des Hirondelles : 144 m
  - o Rue des Tourterelles : 64 m
  - o Rue des Mésanges : 80 m
  - o Rue des Cigognes : 241 m
  - o Rue des Champs : 87 m

### **7. Achat de terrain**

Le propriétaire du terrain agricole de 33.76 ares, situé section 42 parcelle 115, au lieu-dit « Im Brendel » souhaite vendre son terrain et a demandé à la commune si elle était intéressée. Après analyse et afin de renforcer ses capacités de propriétés foncières, la commune propose de racheter ce terrain au prix de 55 € l'are.

*Entendues les explications de M. Richard VOLTZENLOGEL, adjoint au Maire*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **AUTORISE** M. le Maire à acquérir le terrain situé section 42 parcelle 115, au lieu-dit « Im Brendel », d'une surface de 33.76 ares
- **ACCEPTE** le prix proposé à 55 € l'are.
- **AUTORISE** le maire à signer l'acte administratif qui sera établi

### **8. Programme de travaux en forêt communale pour l'année 2021**

L'ONF nous a transmis le programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux (*maintenance, sylviculture, infrastructure et accueil du public*) de la forêt communale pour l'exercice 2021.

Les travaux d'exploitation concernent de l'abattage et du façonnage, ainsi que du débardage. Le volume de bois concerné est de 1 035 m<sup>3</sup> pour un coût prévisionnel de dépenses de 25 328 € HT, avec une recette brute escomptée est de 34 000 € HT.

En complément, l'ONF préconise un programme d'actions patrimoniales pour la gestion durable du patrimoine forestier, dont le cout total est de 11 830 € HT avec des actions sylvicoles (*nettoisement de régénération, maintenance du cloisonnement, dégagement de plantations et de semis artificiels, nettoyage dans les accrues post-tempête*), des travaux d'infrastructures (*entretien des accotements et talus près du stade*) et touristiques (*entretien et propreté sentiers, pistes, aires, mobiliers, signalétiques*).

*Entendues les explications de M. Jacky NOLETTA, adjoint au Maire*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **D'APPROUVER** les programmes de travaux (exploitation et patrimoniaux) présentés par l'Office National des Forêts en forêt communale pour l'exercice 2021
- **D'APPROUVER** l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes s'élevant à 34 000 € HT pour un volume de 1 035 m<sup>3</sup>;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à les signer et **APPROUVER** leur réalisation par voie de conventions ou de devis dans la limite des crédits ouverts par le conseil municipal au budget ;
- **VOTE** les crédits correspondants comme suit :
  - 25 328 € HT pour les travaux d'exploitation
  - 11 830 € HT pour les travaux patrimoniaux

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2021

### **9. Prime de Noël 2020 à l'apprentie petite enfance**

Mme Valentine SEILER est en poste depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019 à l'école maternelle. La prime de fin d'année à verser en décembre 2020 correspond au traitement mensuel brut payé au mois de décembre, soit 863.41€.

*Vu la délibération du 19 décembre 2005,*

*Entendues les explications de M. le Maire Eric HOFFSTETTER*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **D'ATTRIBUER** une prime de fin d'année d'un montant brut de **863.41 €** à Valentine SEILER, apprentie à l'école maternelle

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2020.

### **10. Rapport annuel « assainissement » de la CCBZ pour l'année 2019**

Le Syndicat Départemental des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) du Bas-Rhin a transmis à la Communauté de communes, son rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2019. Ce rapport a été présenté au Conseil Communautaire le 17/11 et doit être présenté au Conseil Municipal

Le SDEA gère **6 777 abonnés** (6 763 en 2018) sur la CCBZ pour **17 246 habitants desservis** (17 245 en 2018)  
Volume de **870 114 m<sup>3</sup>** assainis (865 887 m<sup>3</sup> en 2018 et 859 890 m<sup>3</sup> en 2017) ;  
128 m<sup>3</sup> assainis / abonné / an

De nombreux ouvrages sur le territoire

- STEP Weyersheim : capacité 15 255 m<sup>3</sup> par jour, 30 000 équiv-hab.
- 18 bassins d'orage ; 74 déversoirs d'orage
- 34 stations de pompage ; 4 061 bouches d'égout
- 137.42 kms de réseaux communaux et 20.13 kms de réseaux intercommunaux

Prix (part variable) du service « assainissement » par m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> : **2.56 € TTC**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu le Décret n° 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement,*

## **Le Conseil Municipal**

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2019 relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement.

### **11. Rapport annuel « eau potable » de la CCBZ pour l'année 2019**

Le Syndicat Départemental des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) du Bas-Rhin a transmis à la Communauté de communes de la Basse-Zorn son rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2019. Ce rapport a été présenté au Conseil Communautaire le 17/11 et doit être également présenté au Conseil Municipal.

Le SDEA gère **5 836 abonnés** sur la Com Com pour **14 500 habitants desservis**

Volume de **813 471 m<sup>3</sup> consommés** ;

- 56 m<sup>3</sup> consommés en moyenne par habitant
- 139 m<sup>3</sup> consommé en moyenne par abonné

Les ouvrages sur le territoire : 4 puits, 1 réservoir d'une capacité totale de stockage de 1200 m<sup>3</sup>, 4 unités de désinfection, 120 kms de conduites.

Volume prélevé journalier moyen : 2 523 m<sup>3</sup> par jour (capacité journalière maxi de 7 920 m<sup>3</sup>)

Prix de l'eau par m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> norme INSEE

- Part fixe : 18.29 € HT/an
- Part variable : 0.87 € HT/an le m<sup>3</sup>

Prix du service « eau potable » au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> : **1.45 € TTC**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu le Décret n° 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau,*

## **Le Conseil Municipal**

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2019 relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable

### **Point divers**

M. le Maire Eric HOFFSTETTER aborde plusieurs points :

- Suite aux trois séismes qui ont touché la région vendredi dernier, la préfecture du Bas-Rhin a confirmé ce lundi 7 décembre l'arrêt définitif des travaux menés par l'entreprise Fonroche sur le site géothermique de Vendenheim pour des raisons de sécurité, en mettant en avant le principe de précaution et de protection de la population.
- Pour protéger les personnes vulnérables, le conseil municipal et le CCAS ont pris la décision de ne pas organiser cette année la traditionnelle fête de Noël des personnes âgées. Pour leur souhaiter malgré tout de belles fêtes de fin d'année et participer à leur façon, les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont rédigé quelques textes qu'ils ont illustré par des dessins. Un petit livret fut envoyé à toutes les personnes de plus de 70 ans, qui ont été très touchés par cette action.

- Le traditionnel Marché de Noël et la Magie de Noël ne pouvant avoir lieu cette année, un travail important a été entrepris pour embellir le village et y faire entrer tout de même la magie de Noël : aménagement d'un petit village du père Noël près de l'église protestante, avec un sapin décoré par les enfants du Conseil Municipal des Enfants, une boîte aux lettres pour recueillir les messages des enfants, et la confection de nombreux décors par les membres du comité de l'Association Sportive et Culturelle, avec l'aide des agents de la Commune et de bénévoles.
- Projet de changement de régime de priorités Rue Principale. Une réflexion est en cours pour installer prochainement des priorités à droite sur toute ou partie de la Rue Principale (centre du village), afin de ralentir la vitesse des automobilistes le long de cet axe. La commission « sécurité – voirie » se réunira prochainement afin de faire une proposition de décision.
- Eclairage public : une discussion a lieu sur la mise en œuvre d'un éclairage nocturne alterné (un candélabre sur 2 éteint) pour les rues Principale et de Bischwiller. Après échanges, et préconisations de spécialistes, il ressort que cette mesure n'apporte pas d'effets positifs et majeurs en termes d'environnement et d'économies financières pour la collectivité.
- Aménagement de la rue du Stade en 2022. Ce projet sera réalisé par la Communauté de Communes pour la partie voirie (chaussée et trottoirs) et par la commune pour la partie éclairage public et enfouissement de réseaux (téléphone, fibre).
- Chasse : un dossier de cession du bail du lot communal n°2 de Gries est en cours d'élaboration par un repreneur suite au souhait de résiliation du titulaire actuel à effet du 1<sup>er</sup> février 2021.
- Projet 68 rue Principale. M. le Maire fait un point d'étape sur ce dossier en indiquant qu'une réunion a eu lieu avec le directeur de l'EPF le 4/12, et qu'une autre aura lieu avec l'agence immobilière qui a déposé une DIA pour acquérir l'ensemble du site. M. le Maire indique que la commune souhaite racheter à minima la maison alsacienne en bordure de la rue Principale, afin de préserver l'identité et le patrimoine du village, et d'y développer des services existants ou nouveaux.

Pour terminer la séance, M. le Maire Eric HOFFSTETTER présente ses meilleurs vœux à l'ensemble du conseil municipal, en soulignant la particularité de cette année 2020 notamment pour les nouveaux conseillers élus.

## Agenda

<b>Mercredi 09 décembre</b>		Journée de deuil national Valéry Giscard d'Estaing
<b>Lundi 14 décembre</b>	20h	Conseil Communautaire à Gries (salle des Fêtes)
<b>Mercredi 16 décembre</b>	10-16h	Collecte de jouets organisée par le CME
<b>Jeudi 17 décembre</b>	10h	Réunion des DGS à Kurtzenhouse
<b>Lundi 18 janvier 2021</b>	20h	Conseil Communautaire
<b>Lundi 25 janvier 2021</b>	20h	Conseil Municipal

M. le Maire Eric HOFFSTETTER lève la séance à 21h30

Affiché le ... décembre 2020

Retiré le

**Le rapporteur**

**Paola DI MICHELE**



## Ont signé le présent procès-verbal

M. Eric HOFFSTETTER, Maire

M. Claude KERN

M. Jacky NOLETTA, 1<sup>er</sup> Adjoint

M. Maxime KERN

Mme Fabienne ANTHONY, Adjointe

Mme Sabrina KIMMICH

M. Patrick SIMON, Adjoint

M. Pierre KOCH

Mme Véronique IFFER, Adjointe

Mme Sabine KROMMENACKER

M. Richard VOLTZENLOGEL, Adjoint

M. François LAEUFER  
Pouvoir à Carole METZ

Mme Michèle NAVE, Adjointe

Mme Joan MAAGER

M. Julien ANCKLY  
Pouvoir à Maxime KERN

Mme Carole METZ

Mme Paola DI MICHELE

Mme Emmanuelle PARISSE

M. Thibaud DORSCHNER

M. Philippe SCHILLING

Mme Géraldine FURST  
Pouvoir à Fabienne ANTHONY

M. Alain VOLTZENLOGEL

Mme Agnès GUILLAUME  
Pouvoir à Michèle NAVE